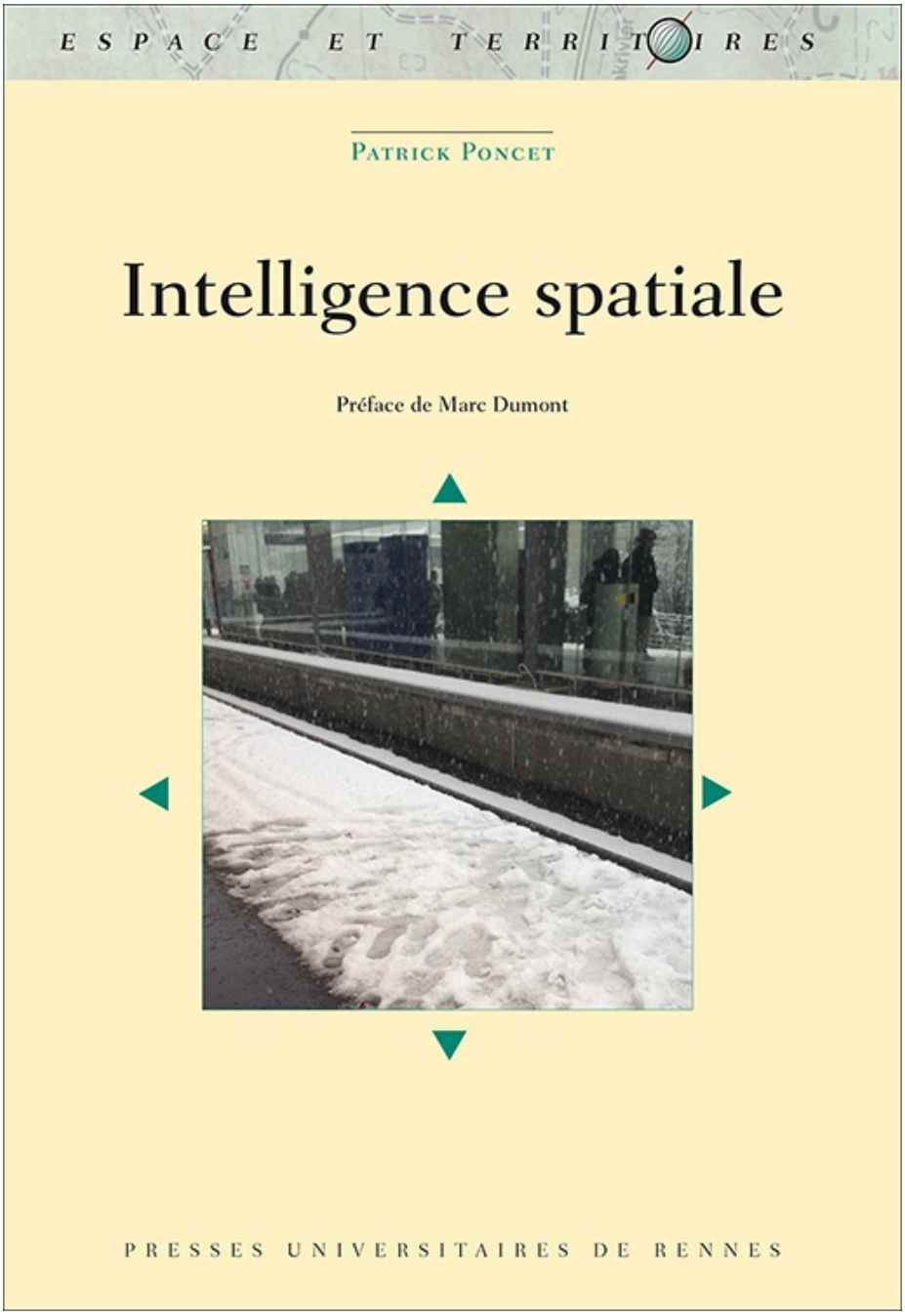
Revue indisciplinaire de sciences sociales
EspacesTemps.net

Bonnes Feuilles de l’Intelligence spatiale.

Par Patrick Poncet. Le 12 octobre 2017



De l’espace comme problème à la distance comme valeur.

Les objets formels qu’examine l’intelligence spatiale sont donc en priorité *des espaces*. Nous verrons qu’ils ont un pendant, les *spatialités*, tout aussi importantes et intéressantes, mais plus difficiles à saisir. C’est du reste du côté de l’étude des spatialités que se trouvent les plus grandes perspectives de progrès pour la géographie.

Les espaces, ou comment poser un problème.

Les espaces, c’est-à-dire les réalités qui concrétisent la notion abstraite d’espace, sont des configurations dynamiques qui associent des lieux et des liens entre ces lieux. Pour l’intelligence spatiale il n’y donc pas d’espace en soi : *chaque problème a son espace*. Ce qui n’empêche pas, toutefois, que des problèmes thématiquement différents puissent être posés spatialement, à l’aide

d’espaces spécifiques qui se ressemblent. Ni que certains espaces soient suffisamment généraux pour pouvoir être partagés par des problèmes distincts sur d’autres plans.

Quoi qu’il en soit, c’est là une différence avec la géographie en tant que science sociale, qui prend à sa charge la définition du concept général et abstrait d’espace en choisissant parmi un ensemble de définitions possibles, aux fondements philosophiques variés. Une variété qui a fait l’objet d’un grand nombre de travaux ; issus d’horizons divers, celui d’Hervé Regnauld pouvant constituer une référence synthétique très utile, dans un ouvrage au titre bien trouvé : *L’espace, une vue de l’esprit ?* (1998).

Pour l’intelligence spatiale, l’analyse d’un problème revient à l’analyse de son espace. Et tout comme un problème peut être décomposé en problèmes de second rang, ou en problèmes complémentaires, transversaux, etc., l’espace d’un problème peut lui aussi être étudié au travers des espaces qui le composent et se combinent, en général de manière beaucoup plus complexe que par de simples emboîtements. L’espace d’un pays peut être approché par une combinaison des espaces de ses habitants ; mais ce n’est là qu’une option parmi d’autres, incluant des espaces débordant des frontières nationales.

Par voie de conséquence, l’étude spatiale d’un problème repose *in fine* sur la compréhension, à la fois analytique et synthétique, des distances qui structurent l’espace du problème. On saura alors pourquoi et comment se forme tel ou tel lieu.

Si elle paraît anodine, c’est pourtant la question fondamentale : comprendre les distances au sein d’un jeu d’actants et d’objets permet de mieux en saisir le fonctionnement, et d’envisager les actions capables de l’influencer. Derrière l’espace, terme un peu trop large – qui signifie aussi écart, éloignement, place… –, il y a ainsi une idée précise, qui est en fait une grandeur mesurable : la *distance*.

La distance : ce que vaut l’espace.

La distance, c’est le prix à payer pour l’espace. La formule est lapidaire, mais elle rend bien compte, en transposant le concept économique de prix, de la modélisation conceptuelle adoptée par l’intelligence spatiale au sujet de la distance.

La base minimale pour comprendre la structure du raisonnement d’intelligence spatiale est donc l’assimilation de la distance à une mesure de valeur. Et comme un prix peut être un prix de vente ou un prix d’achat, une distance indique toujours simultanément deux grandeurs : la taille d’un espace, et la capacité à le parcourir, et plus généralement encore à l’actualiser, c’est-à-dire, en quelque sorte, à couvrir les distances qui le structurent, à couvrir l’espace.

La distance est ainsi, d’une certaine manière, une mesure de la *richesse spatiale* des actants, mais aussi de leur « pouvoir spatial », tel un pouvoir d’achat, une puissance d’action sur leur monde. La distance a dès lors deux aspects, deux faces. C’est d’une part la mesure de la taille d’un espace, que les actants gagnent souvent à maximiser. Mais c’est aussi la mesure de la taille de l’espace que ceux-ci peuvent actualiser pour leur profit, c’est-à-dire *grosso modo* « utiliser ». Sous cet angle, chaque actant gagne également à accroître une telle capacité, mais l’on comprend également que l’*enjeu de gestion*, qui est à la base du questionnement d’intelligence spatiale, se pose plutôt en termes d’optimisation, d’adaptation, de dimensionnement optimal. Ce dès lors que les concepteurs des espaces ne sont pas ceux qui les utilisent, pour prendre une image analogique simple – la réalité sociale est de fait essentiellement coproduite.

Pour prendre un exemple théorique et simplifié, il faut comprendre cette approche comme l'expression formelle d'une réalité familière : pour une ville, cela n'a pas d'intérêt d'étendre son territoire si elle ne permet pas simultanément à ses habitants d'accroître leur capacité à se déplacer en son sein. De même, pour être bénéfique, toute colonisation suppose la relation de la colonie avec la « métropole ».

Gérer les distances pour produire la société.

L'enjeu fondamental de la gestion de l'espace est ainsi la gestion de la distance sous ses deux aspects, ce qui justifie le fait que l'action sur l'espace n'ait pas pour simple objectif de « réduire les distances au sein de la société », mais plus généralement des les adapter à des objectifs d'interaction localisée.

Ce point de vue sur la distance repose en fait sur un postulat : *la distance est la mesure spatiale de la différence*. Autrement dit, par définition, l'accroissement de la différence entre les choses est proportionnel à l'accroissement de la distance qui les sépare. Non que le contenu social des choses diffère en proportion de la distance qui les sépare. Cela n'aurait aucun sens au plan général, même si on observe souvent que la diversité sociale d'un espace est proportionnelle à sa taille, principe global vrai en moyenne mais qui n'est bien entendu pas valable pour un couple quelconque de lieux. Ce que l'on veut dire, c'est que *la distance concourt à la définition proprement spatiale de la différence*. Et réciproquement, deux choses distantes l'une de l'autre sont des choses différentes. Nous verrons qu'un des enjeux techniques de l'intelligence spatiale est d'identifier les façons adéquates de mesurer la distance – les métriques – pour étudier la proximité dans le cadre d'un problème donné.

Pour résumer, l'intelligence spatiale repose sur quelques principes élémentaires simples :

On mesure une quantité à optimiser : la distance (la *quantité géographique*).

Cette mesure est avant tout une abstraction, une construction conventionnelle, même si, par construction, on peut chercher à ce qu'elle mesure des actions réelles dans l'espace.

Cette optimisation peut prendre la forme d'une maximisation, pour gagner en diversité productive (au sens social, économique, culturel du terme…). Mais une telle maximisation doit alors couvrir les deux aspects de la distance : comme mesure de la taille des espaces et comme mesure de la capacité spatiale des acteurs.

Le détenteur de richesse spatiale – celui qui « détient de la distance » – cherche à minimiser ses « dépenses » de distance, qui réduisent son stock d'autant et gâchent des occasions d'interaction sociale.

L'enjeu technique premier de l'intelligence spatiale est la mesure de la taille de l'espace, sa *valeur*, exprimée sous la forme d'une distance (ou de plusieurs), comparable à un *prix de l'espace*.

Le capital spatial.

En tant que technique d'analyse des actions sous l'angle spatial, et qui plus est dans une perspective applicative de conseil stratégique par exemple, l'intelligence spatiale mobilise nécessairement un concept spécifique d'actant. Ce concept peut toutefois être immédiat, intuitif. Il

n’est pas ici le mot savant pour dire individu, personne physique ou morale, ménage, entreprise, État, etc. Il ne désigne que ce qui agit, humain ou non-humain, individuel ou collectif.

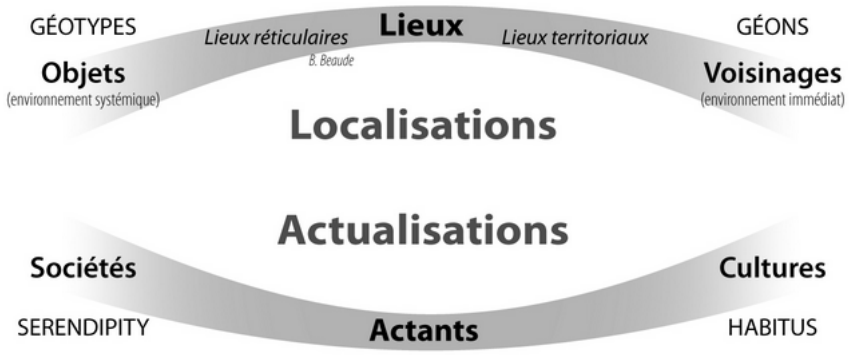


Figure : L’axe central du capital spatial.

La dualité actants-lieux.

Ces catégories, plus ou moins « agrégées », sont toutes valides dans l’analyse, mais il importe d’isoler les critères d’agrégation ou de dissociation qui sont eux-mêmes spatiaux, ou dont un aspect déterminant est spatial. L’enveloppe corporelle de l’individu semble à première vue ne pas poser de difficulté. Ce serait pourtant passer un peu vite sur le cas des femmes enceintes, mais peut-être même négliger d’examiner les espaces de la parentalité, de la condition enfantine. On se rendra vite compte que les distances qui règlent les relations sociales – explorées par la proxémique d’Edward T. Hall (1971) ou par les coquilles d’Abraham Moles, et récemment dans le travail de thèse de Lucas Tiphine par l’« événement proxémique » – font elles aussi partie de la définition de l’individu, acceptant des variations dont il est difficile de ne pas tenir compte.

À l’autre bout du spectre des actants, l’État par exemple apparaît très fortement défini par l’espace. Pourtant, là encore, les organisations interétatiques sont en général intergouvernementales, soulignant que la puissance publique n’est pas nécessairement construite à partir de l’espace. Pour être à la fois général et prudent, disons que réduire l’État à une affaire de territoire, au détriment de son caractère organisationnel, serait un raccourci aussi trompeur que de ramener au corporel la dimension spatiale des individus.

Face aux actants canoniques de la sociologie, on trouve donc un ensemble de réalités qui agissent et, ce faisant, forment ensemble des espaces. Cette vision à double face de l’action conduit assez logiquement à attribuer au concept de lieu le côté pile de la réalité. On peut ainsi concevoir que l’analyse de l’action spatiale s’appuie sur un couple indissociable, posant l’*équivalence entre actant et lieu*. On pourrait dire que les lieux agissent par procuration. Car il ne sont pas moins abstraits que les actants standards de la sociologie ; ils ne font que les définir autrement : par l’espace.

Objets, voisinages, cultures et sociétés : aux limites du réel.

Dès lors, deux questions se posent : comment mieux définir les critères d’agrégation des actants, si la dimension spatiale de cette agrégation est « isolée » ? Comment, symétriquement, exprimer les degrés d’agrégation au sein de la composante spatiale de l’actant ? L’abstraction théorique de ces interrogations satisfera peut-être les puristes, mais elle permet surtout *in fine* de donner une place à

quatre concepts-clés : objets, voisinages, cultures et sociétés.

Pour répondre à la première question, les *cultures* et les *sociétés* sont de bons candidats au bornage du *spectre des actants*. Un monde dans lequel toutes les actions ne se comprennent que par le biais des *habitus* bourdieusiens purs est un monde sans actants, toute entité étant « agie » par sa culture, un monde d'*agents,* donc. Il est tout aussi difficile à imaginer qu'un monde sans cultures, qui ne serait fait que d'actants individuels imprévisibles, aux relations *ad hoc* dépourvues de toute forme de stabilité et en perpétuelle recomposition, formant ce qu'on pourrait assimiler à une société. L'opposition entre cultures et sociétés, considérées comme des cas limites, est aussi destinée à prendre en compte le fait qu'aucune situation concrète ne réalise la rationalité sociale ou le déterminisme culturel absolus, mais toujours une combinaison nuancée et négociée de sociétalité et de culturalité.

Face au triptyque gradué cultures/actants/sociétés, il est maintenant aisé de concevoir son pendant : voisinages/lieux/objets. Les *voisinages* – autrement dit l'environnement *immédiat*, littéralement : sans intermédiation – constituent, pour l'intelligence des situations spatiales, un horizon d'agrégation maximal des lieux entrant en ligne de compte dans un problème pour en composer l'espace. Cet horizon donne un statut analytique à l'indifférenciation, permettant du même coup la définition et la sélection d'un nombre limité de lieux pertinents, et d'un « reste » spatial prenant en charge les relations implicites. À l'opposé, la discrétisation maximale de l'espace conduit à la définition des *objets*, médiateurs composant un *environnement systémique*, qui n'ont de dimension spatiale que leur localisation absolue dans une grille abstraite. Là encore, ces deux extrêmes ne sont que des abstractions tendancielles, qui chargent tout raisonnement spatial d'une dose de facteurs implicites, de relations informelles, globales, non dénombrables.

L'association des concepts de cultures et de voisinages souligne, par leurs relations d'équivalence, le caractère construit de ces éléments saillants des raisonnements sociaux contemporains. Le vis-à-vis des sociétés et des objets rappelle, de la même façon, que les hommes et les choses ne sont que difficilement des entités utilisables directement dans les raisonnements des sciences du social, et que, peu ou prou, les actions supposent toujours leur imbrication.

Le capital spatial : la quantité d'espace contenue dans un problème.

S'intéressant aux logiques d'action, l'intelligence spatiale a besoin d'un concept unificateur et général, capable de décrire la propension à agir de ceux qui agissent. La façon de poser un problème sous l'angle spatial implique de définir les lieux du problème et, dans un même mouvement, on vient de le voir, de définir les couples actants/lieux du problème. Le capital spatial, concept promu par Jacques Lévy (1994, p. 54) et dérivé des notions de capitaux élaborées par Pierre Bourdieu (capital social, économique, symbolique…), peut être repris et adapté pour désigner cet ensemble d'éléments qui composent le problème spatial. Le capital spatial est ainsi l'ensemble des lieux-actants qui déterminent la « quantité d'action » contenue dans une problématique posée sous l'angle spatial.

Étudier le capital spatial engagé dans un problème, c'est alors aussi accéder à une mesure de la « quantité d'espace » que recèle ce problème. Au-delà de l'approche quantitative, on s'intéressera aussi à la qualité de ce capital, sa composition, sa diversité, sa variété. Mais on qualifiera aussi les articulations possibles entre ses différents composants.

Un réflexe de langage nous incite à parler du capital spatial d'un actant, souvent d'un individu.

L’approche théorique que nous venons d’exposer permet de comprendre que c’est là privilégier formellement un point de vue. Même si l’on peut admettre, par commodité d’expression, que cette façon de dire les choses est un raccourci formel et que la notion de « capital spatial d’un lieu » en est le raccourci symétrique.

L’intelligence spatiale comme technologie de gestion du capital spatial.

Au-delà de ces questions de langage, l’intelligence spatiale peut donc être définie comme une technologie du capital spatial. Elle vise à l’accroître – la taille du capital spatial conditionne souvent les marges de manœuvre de l’action –, à en optimiser la composition, à régler précisément les articulations entre ses composants selon leur nature dominante : de voisinage, culturelle, objectale, sociétale. Pour un actant social, disposer d’un capital spatial important, fait d’un nombre important de lieux eux-mêmes « massifs », est un avantage certain dans sa capacité d’action sociale. Et cette capacité est accrue d’autant plus que ces lieux sont de natures diverses, qu’ils correspondent à des environnements culturels identifiés, qu’ils ciblent très précisément des objets permettant de se positionner avantageusement dans des systèmes sociaux aux configurations déterminées.

Mais aussi faut-il veiller à un juste équilibre entre ces types de lieux, et réduire les dissonances qui peuvent survenir entre voisinages et cultures, entre objets et sociétés, ou encore vérifier que les atouts culturels ne sont pas réduits à l’état d’objets déconnectés de tout contexte (environnement), et que la maîtrise des configurations sociales ne repose pas uniquement sur une lecture floue de la réalité sociale, une lecture « environnementale » par laquelle l’actant ne peut identifier de prises concrètes pour l’action.

La dualité fondamentale du capital spatial et les jeux de correspondances que cette formalisation théorique propose débouchent, *in fine*, sur la distinction fondamentale qui est à la source de toute analyse en intelligence spatiale, entre *espaces* d’une part (voisinages/lieux/objets) et *spatialités* (cultures/actants/sociétés) d’autre part.

Bibliographie

Hall, Edward. 1971. *La dimension cachée*. Paris : Seuil.

Lévy, Jacques. 1994. *L’espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Regnauld, Hervé. 1998. *L’espace, une vue de l’esprit ?* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Espaces et Territoires ».

Article mis en ligne le jeudi 12 octobre 2017 à 12:58 –

Pour faire référence à cet article :

Patrick Poncet, »Bonnes Feuilles de l’Intelligence spatiale. », *EspacesTemps.net*, Livres, 12.10.2017
https://test.espacestemps.net/articles/bonnes-feuilles-de-lintelligence-spatiale/

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal’s consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.